

VOUS & NOUS

LE BILLET

PAR GILLES DEBERNARDI

Un slip, une pelle et le net a jugé !

S'agissant de sauvegarder les animaux, on admet volontiers la sincérité et la compétence d'Alain Bougrain-Dubourg. Notons cependant qu'en matière de « braconnage médiatique », il ne donne pas sa part au chat. Chaque automne, le président de la Ligue de Protection des Oiseaux s'autorise ainsi une virée en terre landaise, espérant bien y obtenir une « image choc ».

La scène surprend le propriétaire, un solide paysan, dans sa salle de bain. Aussi sec, enfin presque, il sort pour éloigner les intrus. Clic, clac, c'est dans la boîte ! Aux bons soins des réseaux sociaux, la photo crée aussitôt un buzz d'enfer. Voici donc « l'homme en slip qui brandit une pelle ! ». Des lors, sa cause se trouve perdue d'avance. Regardez plutôt ce brutal prédateur face aux gentils écologistes ! Qu'importe si lui se trouvait en règle avec la Préfecture, chassant réglementairement l'aloëtte des champs, et non pas le pinson, espèce protégée. Eux, en revanche, se sont permis de jouer les gendarmes de manière tout à fait illégale.

le dauphiné

LA QUESTION DU JOUR

Élections : la campagne pour les régionales vous intéresse-t-elle ?

À LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIÉR : Dopage en athlétisme : faut-il priver la Russie des JO 2016 ?

Oui 70% Non 30%

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (6397 votes). Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace.

Vous êtes invités à répondre sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com rubrique "La question du jour".

À VOIR, À LIRE SUR LE WEB

Sécurité routière : quand un radar est mis en place à la demande des riverains, en Belgique

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com

ABONNEZ-VOUS le dauphiné PAR ABONNEMENT VOTRE JOURNAL À 0,85€ AU LIEU DE 0,90€

ABONNEMENT 7 JOURS/7 Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,85€ au lieu de 0,90€, le dimanche 1,4€ au lieu de 1,50€. Par la suite un maximum mensuel de 30,90€, pour 26 exemplaires semaine à 0,90€ et 5 dimanches à 1,50€.

ABONNEMENT 6 JOURS/7 Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,85€ au lieu de 0,90€, par la suite un maximum mensuel de 24,30€, pour 27 exemplaires semaine à 0,90€.

Formular de contact pour l'abonnement, incluant des champs pour nom, adresse, ville, et un mandat de prélèvement.

LE FAIT DU JOUR | EN DRÔME ET EN ARDÈCHE

14-18 | À l'occasion de la sortie des actes du colloque sur la Grande Guerre dans la

Vue d'aujourd'hui et

En Ardèche, quatre cousins ont marché vers le champ de bataille où est décédé leur arrière grand-père

Ils sont quatre cousins et ont voulu rendre hommage à la mémoire de leur arrière grand-père tombé au champ d'honneur, il y a juste cent ans de cela. Ils se sont rendus ensemble sur le champ de bataille où Charles-Urbain Chabanne disparut, à l'âge de 33 ans, le 3 novembre 1915, sur le Mont-Téu, sommet de la célèbre "main de Massiges", dans la Marne.

Elle laissait la porte de sa maison ouverte au cas où son mari rentrerait. Cela dura jusqu'en 1920, quand un jugement tira un trait définitif sur la vie de Charles-Urbain. Les cousins ont donc retent à pied le parcours du régiment, Christophe exprime leurs impressions communes : « Nous étions très émus d'être là exactement cent ans après ; le paysage n'a certainement plus grand-chose à voir avec ce qu'il devait être à l'époque, dévasté par les obus. Grâce à l'association "La main de Massiges", nous avons retrouvé l'endroit où il a dû perdre la vie. Nous nous sommes enfoncés dans un petit bosquet et, là, en grattant la terre, des morceaux de métal et de barbelés sont apparus. Nous avons déposé ce que nous lui avons apporté en souvenir de son pays, quelques brins de lavande et de verveine qui poussent près de la mai-



Quatre cousins de Lussas, en Ardèche, voulaient rendre hommage à leur aïeul, mort le 3 novembre 1915 au Mont-Téu.

son, et nous avons emporté ces quelques vestiges. Jean-Charles ajoute : « Après, nous avons ressenti une grande sérénité, une sorte de paix. Cette marche

reviendrons, avec d'autres cousins, avec les plus jeunes, pour ne pas oublier, afin que perdure le souvenir de ces hommes. »

Catherine BOYER

Suivre les Poilus aux Archives départementales de l'Ardèche

Dès le printemps 2013, les Archives départementales de l'Ardèche ont mis en œuvre une patiente mise en ligne des registres matricules et des cartes de combattant. Depuis le mois de septembre dernier, peuvent être consultés ces documents concernant les Ardéchois de 20 ans, recensés par les bureaux de recrutement entre 1887 et 1921. Ils peuvent être "suivis" dans leurs affectations, campagnes, blessures, citations et même leurs permissions.

Parallèlement, les Archives départementales ont également mené l'opération "grand collecte", laquelle a permis à 218 donateurs de confier leurs documents (courrier, photographies, dessins, etc.) pour les numériser.

Les galets du souvenir peints par des écoliers drômois

Comme elle le fait chaque année la veille du 11 novembre, l'association bourgeoise du Souvenir Français organisait mardi matin une cérémonie du souvenir réservée aux élèves des classes primaires. Une demi-douzaine de classes y assistaient en présence d'élus de la ville. Les enfants ont vécu une belle leçon d'histoire à l'écoute des responsables de l'association évoquant quelques moments tragiques de la guerre de 1914-18. Et en leur faisant vivre les divers moments d'une telle cérémonie, discours, appel aux morts, minute de silence et la Marseillaise chantée en chœur par tous.

Une initiative nouvelle à vu le jour cette année, les enfants avaient été invités à peindre en amont dans leur classe des galets du Rhône aux couleurs du Bleu de France et à les déposer en hommage aux disparus au monument aux morts, puis au carré militaire du cimetière Gay-Lussac.



Comme celle de Lucien Gerland (Désaignes), des centaines de cartes d'anciens combattants peuvent être consultées.

Plus d'informations : - sur le web : www.archives.ardèche.fr et www.culture.fr/genealogie/grand-memoriel; Archives départementales, -tél. 04 75 66 98 00



Les enfants ont peint des galets du Rhône aux couleurs du Bleu de France et à les déposer en hommage aux disparus au monument aux morts, puis au carré militaire du cimetière Gay-Lussac.

souvenir. C'est un travail régulier qui est fait par les bénévoles du Souvenir Français autour de son président Yves Gay-Lussac, ils ont été déposés en hommage aux disparus ainsi que des bougies du

Une exposition en hommage aux femmes à Meysses



L'exposition retrace le rôle des femmes pendant la Grande Guerre.

Une exposition à Meysses est actuellement ouverte, de 14 à 18 heures aux établissements les 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 novembre inclus, sur le centenaire de la guerre de 1914-1918. Le thème de l'exposition : les femmes durant la Grande Guerre.

Les femmes ont en effet pris une part importante à l'effort de guerre. Les femmes de soldats mobilisés ont dû assumer les fonctions de chef de famille. La loi du 3 juin 1915 leur a transféré la "puissance paternelle" pour la durée du conflit. Elles doivent également subvenir seules aux besoins du foyer, non sans difficulté. Dans les campagnes, 850 000 femmes prennent la tête de l'exploitation agricole de leur époux, auxquelles s'ajoutent les 300 000 épouses d'ouvriers agricoles privées du revenu de leur mari.

L'exposition retrace autant de ces exemples qui illustrent le fait que les femmes ont joué un rôle majeur, en France, pendant la Grande Guerre.

Publicité pour Grenoble Camping Car, annonçant la présence à la Foire d'Automne des nouveautés 2016.

LE FAIT DU JOUR | EN DRÔME ET EN ARDÈCHE

la Drôme, retour sur la situation vécue par les populations civiles

du front de l'arrière

« Au-delà de l'histoire des combattants au front et des faits militaires, faire le récit de la vie des populations civiles, des villes et des campagnes, celui de l'arrière qui a souffert et contribué à la victoire. » Telle était la démarche du Comité départemental d'histoire 14-18 de la Drôme en organisant, les 4 et 5 octobre 2014, un colloque sur cet aspect peu étudié par les historiens. Les trente communications du colloque de Valence dévoilent les conditions de ceux restés à "l'arrière", femmes, enfants ou réfugiés. La sortie de l'ouvrage relatant les actes de ce colloque est l'occasion d'un retour dans le passé, entre 1914 et 1918 en Drôme.



Éloignée du front mais bien desservie par le chemin de fer, la Drôme accueillera entre 13 000 et 15 000 réfugiés. Ce sont pour l'essentiel des habitants des lieux de combat, du nord de la France et de Belgique, et les Français vivant en Allemagne et déplacés. Sans compter les Alsaciens-Lorrains, considérés avec suspicion et envoyés dans le camp surveillé de Crest avec aussi les "romanchels" comme on appelait alors les gitans (notre photo). Les réfugiés arrivent à la gare de Valence, 50 % repartent le lendemain pour gagner une affectation dans l'ouest ou le sud de la France.

LA DRÔME, TERRE DE REFUGE



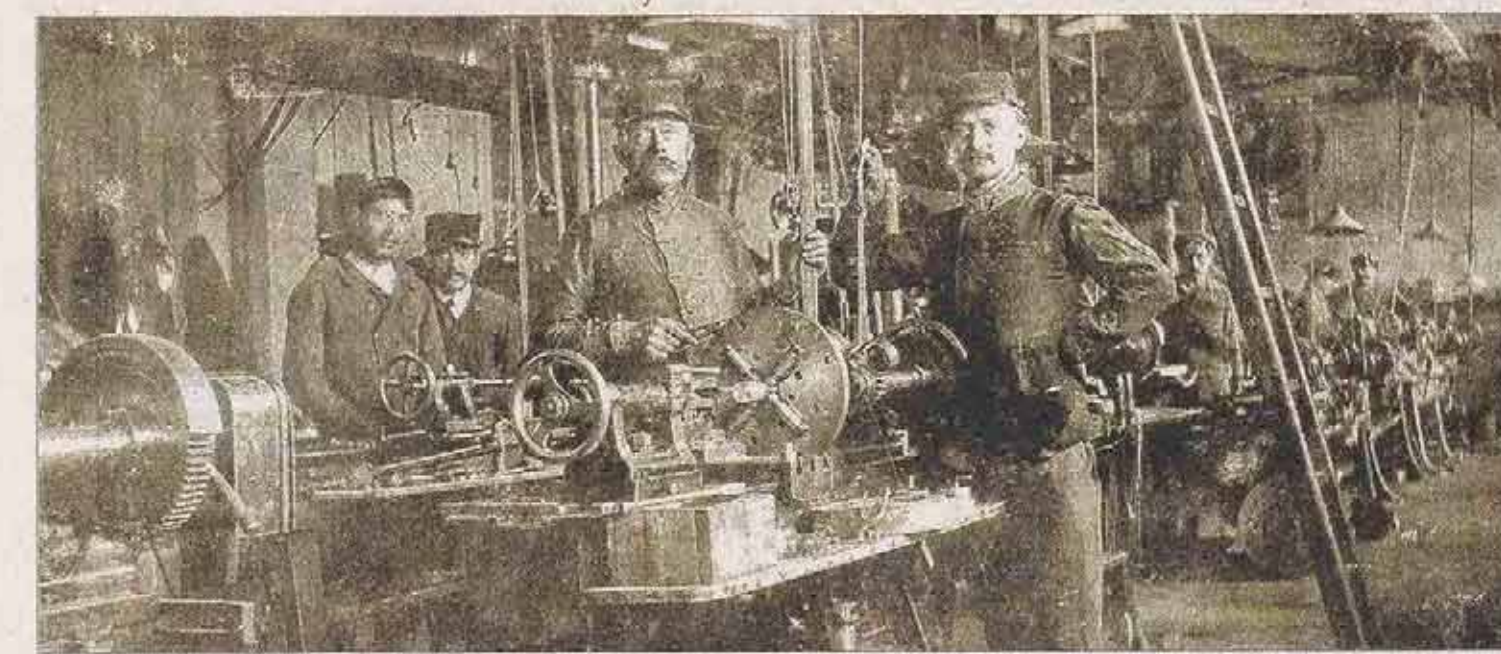
Durant les 4 ans de guerre, la Drôme accueillera entre 13 000 et 15 000 réfugiés. Ce sont pour l'essentiel des habitants des lieux de combat, du nord de la France et de Belgique, et les Français vivant en Allemagne et déplacés. Sans compter les Alsaciens-Lorrains, considérés avec suspicion et envoyés dans le camp surveillé de Crest avec aussi les "romanchels" comme on appelait alors les gitans (notre photo). Les réfugiés arrivent à la gare de Valence, 50 % repartent le lendemain pour gagner une affectation dans l'ouest ou le sud de la France. Face à l'afflux, il faut mobiliser des locaux pour les loger : Montilmart (casernes), Romans, Chabeuil, Étoile (usine), Tain et Valence (couvent Sainte-Marthe, usine, école de la basse ville). Les réfugiés travaillent dans les usines locales (Tézier, chocolaterie de Tain, tanneries de Romans) ou les champs. Ils bénéficient d'une allocation de l'État (1,25 F par adulte ou 0,50 F par enfant). La solidarité s'organise avec la population. Leur retour s'étalera entre 1918 et 1920.

LES SPECTACLES

Contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, pendant la guerre, les spectacles continuent. L'apparition des galas de charité renforce même l'activité théâtrale. Chaque gala comporte plusieurs spectacles, théâtre, orchestre, chant, poésie. C'est aussi un outil de propagande et de diffusion des idées, avec... la censure qui va avec. À Nyons par exemple, il faut divertir les soldats du camp d'instruction militaire, qui se retrouvent au "foyer du soldat". On y projette des films muets de Louis Feuillade, entrecoupés d'images de convois de prisonniers allemands, pour entretenir le moral. Dans les années 17-18 les spectacles, très patriotiques, ont lieu dans les hôpitaux complémentaires, avec cançans du "Boche". Enfin, un grand concert célébrant la victoire aura lieu le 24 novembre 1918.



À LA CARTOUCHERIE NATIONALE



Comme on peut l'imaginer, la Cartoucherie nationale (établissement militaire) de Bourg-les-Valence a joué un rôle central dans l'effort de guerre. Pourtant, au déclenchement des hostilités, les autorités militaires persuadées que la guerre serait courte, n'ont rien prévu pour faire face à l'accroissement de la production. Les femmes vont devoir suppléer au départ sur le front de la main-d'œuvre masculine. De 623, leur nombre passa à 1 315 dès 1916 pour s'établir à 2 500 femmes sur 4 000 employés, les autres étant constitués d'ouvriers mobilisés, de colporteurs, d'étrangers, et de prisonniers. Au fur et à mesure, les bâtiments sont agrandis, et reliés au chemin de fer. Au plus fort de la guerre, il se produisit 1 million de cartouches par jour, dans des conditions extrêmement dures, au mépris des droits sociaux et pour des salaires de misère (les femmes étant payées moitié moins). Le 16 mai 1916, une explosion entraîne la mort de 6 ouvrières et un homme. Et un an plus tard, une grève a lieu. À la fin de la guerre, des centaines de femmes sont mises au chômage, les politiques s'en émeuvent. En vain.

L'ÉGLISE ET LA GUERRE



En 1905, était votée la loi de séparation de l'Église et l'État qui instaurait le principe de laïcité. Lorsque la guerre éclate, l'Église catholique se rallie néanmoins à l'union sacrée. Mgr de Gibergues, l'évêque de Valence, dès les premiers jours, apporte son secours aux soldats, présidant à la messe quotidienne à la cathédrale, puis rendant visite aux blessés des hôpitaux, de Romans et d'autres villes. D'un ton martial il appelle à la "Croisade contre les barbares envahisseurs". Dans la Drôme comme ailleurs, un réveil religieux se produit : les églises se remplissent, les communions progressent spectaculairement. Mais de fortes tensions apparaissent bientôt, l'Église protestant contre l'absence de signes religieux dans les hôpitaux militaires et la difficulté du libre exercice de sa religion pour un soldat. L'évêque écrira même à ce sujet au président de la République !

LES INFIRMIÈRES

Entre 1914 et 1918, l'infirmière devient une des grandes figures de "l'arrière-front". "Des milliers d'images les rendent populaires, qu'il s'agisse de l'infirmière religieuse (elles ont été rappelées) ou civile de la Croix Rouge. Dans la Drôme, les Trinitaires jouent un rôle essentiel dans l'encadrement et l'administration des hôpitaux. Certaines sont très bien formées. Les plus nombreuses sont celles de la Croix-Rouge (deux tiers des effectifs). Elles ont reçu une formation avant la guerre ou pendant le conflit. Elles se répartissent en 3 associations, rivales, et recrutent dans les rangs des jeunes filles de l'aristocratie ou de la bourgeoisie. La dernière catégorie d'infirmières est celle des bénévoles (parfois rémunérées) ; le plus souvent, des femmes de bonne volonté issues des campagnes qui servent de filles de salle. D'autres, plus superficielles, viennent seulement tenir salon. Elles se verront rappeler à l'ordre par le Préfet. Mais la plupart font montre d'un dévouement exemplaire. A tel point qu'à Malissard, on trouve sur le monument aux morts, un nom de femme, celui d'une infirmière morte de la grippe espagnole, Alice Tavan auquel hommage est rendu.

AGORA SALON DES MÉTIERS D'ART 13.14 15.16 NOVEMBRE

TROIS QUESTIONS À...



Alain SAUGER Président du comité départemental d'histoire 14-18

« Ce sujet de "la guerre vue de l'arrière" avait été très peu travaillé »

→ Comment est née l'idée de ce colloque consacré à la guerre de 14-18, vue depuis l'arrière, à partir des populations civiles ?

« Dès la création en 2012, le comité départemental d'histoire de la guerre 14-18 s'était donné pour objectif, d'une part, de promouvoir des études nouvelles sur cette période et, d'autre part, de restituer au public le plus large le résultat de ce travail. En ce sens, nous sommes très satisfaits, car ce sujet "la guerre vue de l'arrière" n'avait été que très peu travaillé. Le colloque a permis une trentaine de communications, et ce qui était important pour nous, provenant aussi bien d'historiens universitaires que d'amateurs. Un comité scientifique composé, lui, uniquement d'historiens avait validé les recherches, dans un souci d'exigence. Une mention spéciale par exemple aux membres de l'université populaire qui ont fait un travail formidable, tout comme des étudiants de Grenoble (qui ont travaillé sur le thème des spectacles) voire des collégiens de Marcel Pagnol (communication sur les enfants dans la guerre). Lors du colloque, le public a vraiment répondu présent, nous avons même dû limiter la répartition ! »

→ Ce travail a-t-il permis de découvrir des aspects insoupçonnés ?

« Les gens se sont plongés dans des archives qui n'avaient pas été ouvertes depuis un siècle ! Ce travail fera date, c'est sûr. Des pistes nouvelles ont été ouvertes et qui pourront être encore approfondies - par exemple cet intéressant rapprochement entre la Chambre d'agriculture et les institutions républicaines. »

→ Quel sera le prochain rendez-vous du CDH 14-18 ?

« Nous n'avons pas vocation à être éternels. Mais nous poursuivons le travail sur notre site internet avec par exemple la publication d'une thèse sur les lettres de César Vincent, poilu de Crupies. Un autre projet labellisé par la mission du centenaire concerne le recensement des lieux de mémoire de la Drôme. Il est réalisé par Alain Coustaury qui a collecté une impressionnante série de monuments aux morts ou objets de mémoire sur la guerre de 14-18 dans les communes du département. Ce travail devrait faire l'objet d'un cédérom »

Propos recueillis par Chantal SEIGNORET

Le casse-tête du ravitaillement pendant les 4 années de guerre

Dans la Drôme, où les productions agricoles sont vaines, et où les voies de communication sont nombreuses, la situation du ravitaillement est d'abord bonne. Elle se complique avec la pénurie de main-d'œuvre dans les champs. Là encore, les femmes jouent un rôle incontournable, assurant les récoltes. Le ravitaillement en denrées alimentaires devient un vrai problème à partir de fin 1916 et surtout 1917. La pénurie s'installe (sucre, sel, céréales etc.). Les maîtres se voient contraints de réglementer pour éviter les prix abusifs du pain, de la farine, des pâtes et créent même des "boucheries municipales". Un contrôle général se met en place, notamment sur les moulins. Le rationnement s'installe à partir de 1917 - car les stocks sont réquisitionnés pour les besoins de l'armée - pour le sucre puis le pain, des cartes sont distribuées. Le maire de Valence, Henry Chalamel, demande de lutter contre le gaspillage du pain. On encourage à intensifier la culture de la pomme de terre, allant même jusqu'à transformer les pelouses du parc Jouvot !

Ouvrage à la vente en librairie

La Drôme et la grande guerre : un département au "front de l'arrière" est un ouvrage de 330 pages, richement illustré, et vendu au prix de 30 euros. Très peu de l'instant à 700 exemplaires, il est accessible à partir de ce 12 novembre dans les librairies ou auprès de l'éditeur. Il s'adresse à un large public et permet de faire découvrir la vie quotidienne des Drômois durant la Première guerre. Renseignements : Éditions Libel, tél/fax : 04 72 16 93 72, contact@editions-libel.fr

